

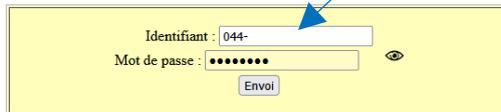
GUIDE DE PROCEDURE RETKOOP

ADHESION ANNUELLE

L'adhésion à l'OCCE 44 et une **adhésion annuelle** qui se fait en ligne sur le site **retkoop.occe.coop**.

- 1) Connectez-vous avec votre identifiant et mot de passe : Si vous ne les retrouvez pas, n'hésitez pas à nous contacter !

Identification :



Identifiant : 044-
Mot de passe :
Envoi

Identifiant ou mot de passe perdus :
contactez votre OCCE départemental.

- 2) Cliquer sur l'onglet adhésion

C'est la rentrée : Retkoop a changé d'année scolaire !
Votre cahier de compta. n'est pas perdu : il est dans les archives (un peu plus bas, à gauche).
Dès maintenant, Retkoop vous propose un nouveau cahier de compta. pour 2024-2025.



Retkoop vous propose un forum vidéo pour dialoguer entre les membres de votre Coopérative scolaire

Chaque année, entre le 15 et le 30 septembre, l'adhésion à l'OCCE 44 doit être renouvelée.

Adhésion
L'adhésion est saisie, et est validée.
À imprimer si besoin : l'attestation d'adhésion, le Certificat d'assurance

Le Compte-Rendu 2024 doit être établi avant le 30 septembre 2024.
Le C.R. est saisi, et il est bon.
Version imprimable

Changement de mandataire et/ou de signataire(s)
Pour demander un changement de mandataire et/ou de signataire(s), imprimer le papier suivant
changement pour le compte bancaire n° (Crédit Mutuel)
et l'envoyer renseigné à l'OCCE 044.

Identité de la coop. Le cahier de compta. 2024 - 2025

- 3) Compléter le tableau en ajoutant les classes, les enseignant.es, le nombres d'élèves et d'adultes. Retkoop conserve le nom des classes et des enseignants d'une année sur l'autre, il suffit de supprimer (croix rouge) ou modifier (stylo) puis de « valider et calculer »

es classes sont présentées dans l'ordre des noms de classe. Pour changer, choisissez l'ordre des noms de classe et cliquez ici

nom de la classe et/ou niveau de la classe (*)	nom(s) de(s) enseignant(e)(s)	nombre d'enseignants	nombre d'élèves	total	Modification Suppression
1 ATSEM		1	0	1	
2 ce1/ce2		1	22	23	
3 cm1/cm2		1	25	26	
4 CP-CE1		2	24	26	
5 Titulaire remplaçant		1	0	1	
6					
* : saisie illustrative		Total :	6	71	77

Modifier et calculer

- 4) Retkoop calculera automatiquement le montant de votre Adhésion = Cotisation + Assurance qui apparaîtra dans le tableau en dessous.

Adhésion :			
des élèves (183 x 2,15 €) :	393,45 €		
des enseignants (10 x 3,00 €) :	30,00 €		
d'autres adultes (0 x 10,00 €) :	0,00 €		
		→ 423,45 €	Montant de l'adhésion
Assurance :			
des coopérateurs (193 x 0,25 €) :	48,25 €		
des biens, propriété de la Coopérative scolaire :			
valeur déclarée : 0,00 €			
====> 0,00 € est inférieur à 2 000,00 €.	0,00 €		
des instruments de musique :			
valeur déclarée : 0,00 €			
====> 0,00 € est inférieur à 15 000,00 €.	0,00 €		
		→ 48,25 €	Montant de l'assurance
			TOTAL
		Total : 471,70 €	

- 5) Télécharger le document « Engagement du mandataire » à faire signer par les mandataires et toute l'équipe enseignante.

La signature manuscrite sur le papier suivant est obligatoire :

Engagement du mandataire

Il devra être signé et l'envoyer à l'OCCE 44.

Une fois rempli, daté et signé,
une image de ce papier peut être déposée ici :

Où se trouve l'image de l'engagement :

Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

Envoyer l'image

Changement de mandataire et/ou de signataire(s)

Pour demander un changement de mandataire et/ou de signataire(s),
imprimer le papier suivant

changement pour le compte bancaire n° 00020851001 (Crédit Mutuel)

et l'envoyer renseigné à []

- 6) Renvoyer le document « Engagement du mandataire » signé avec la **cotisation** :

- **Par mail :**
 - o Avec votre accord écrit dans le corps du mail pour que l'OCCE 44 effectue un **prélèvement**.
 - o Si vous souhaitez effectuer un **virement** : Document + Avis de virement
L'intitulé du virement doit être le suivant :
AFFIL25/26 + NUMERO IDENTIFIANT COOP (exemple 044-10000 ou 044-20000).
- **Par courrier en AR (attention risque de fraude)** avec un **chèque** à l'ordre de l'OCCE 44.

- 7) Une fois réceptionné et validé par l'OCCE 44 vous recevrez un mail de confirmation et vous pourrez télécharger votre attestation d'adhésion et votre certificat d'assurance (carré vert)

À valider par l'OCCE 44 :	Validation de l'OCCE 44 :
1. le paiement de 471,70 €. (Réf. paiement [])	validé
2. l'engagement du mandataire daté(s) et signé(s) par []	validé
3. et, éventuellement, le formulaire de changement de mandataire et - ou de signataires	AD pas encore informée

L'adhésion et l'assurance ne sont effectives qu'à la réception du paiement par l'OCCE 44.

L'OCCE 44 a bien reçu le paiement de 471,70 € et les autres papiers.
La Coopérative scolaire 044 [] et bien adhérente de l'OCCE 44 pour l'année scolaire 2024 - 2025.

Attestation d'adhésion
Certificat d'assurance
Carte de mandataire